

Lettre de Garantie

Un futur locataire peut être invité à fournir une lettre d'un garant personnel pour le paiement de son loyer. La lettre doit contenir les éléments suivants:

- Un papier à en-tête professionnel ou personnel du garant
- L'adresse du logement à louer
- Le nom du futur locataire et la relation du garant avec lui
- Le début du bail. La garantie doit être valable pour la période pendant laquelle le locataire détient un bail valide
- La garantie doit être faite **conjointement et solidairement**

Ce qui suit est un modèle décrivant une lettre de garantie appropriée:

[Insérer le nom de l'entreprise]

[Insérer le nom] [Insérer l'adresse]

[Insérer le numéro de téléphone]

Date: [Insert Date Here]

Sujet: Location d'appartement [Insérer l'adresse], Montreal, Quebec.

À: Yuliv Properties Inc.

Mon fils/fille [Insérer nom de fils/fille] a un accord pour signer un bail avec votre entreprise pour l'appartement mentionné ci-dessus à compter de demain [Insérer date du début du bail]. Je m'engage à garantir le paiement du loyer conjointement et solidairement tant qu'il détient un bail valide avec vous.

Signature

Cette lettre doit être télécopiée au 514-284-0237, numérisée / envoyée par courriel à info@yuliv.ca ou envoyée par la poste au 3875 St-Urbain, bureau 101, Montréal (Québec), H2W-1T9.